L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE MATIN 16 AVRIL.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

—Une pluie abondante et bienfaisante, impatiemment attendue par tous les cultivateurs, est tombée dans la nuit de mardi à mercredi. Le fleuve est à peu près stationnaire.

—La culture du riz prend chaque année plus d'importance dans notre paroisse. D'après une statistique, dressée cette semaine par le capitaine Mire, aressé du moulin à riz Brook, il y a sur la rive droite, à peu près 1,500 arpents cultivés en riz; la rive gauche doit cultiver environ 1,500 arpents. Si le coton donne 1,000 livres de roisse produit par 20,00 à 25,000 livres de riz en paille.

Un horrible accident survenu samedi dernier, 17 avril, dans notre paroisse, a rempli tous les cœurs d'un profond sentiment de tristesse. Plusieurs jeunes gens étaient à la chasse au chevreuil à Farrisch de l'habitation de Mme veuve J. W. Godbery sr., et deux de ces jeunes gens, Charles Conrad et Léonard Périlloux étaient fort rapprochés l'un de l'autre; le premier remarquant une agitation dans les feuilles, crut au passage d'un chevreuil, tira et jugé et atteignit au flanc, de presque toute la charge de son fusil, le malheureux compagnon de chasse qu'il avait pris pour le gibier tué en attendu.

La mort de Périlloux paraît avoir été instantanée. Attiré par le bruit de l'arme à feu, ses camarades accoururent et ne trouvèrent qu'un cadavre qu'ils transportèrent au logis de la pauvre jeune femme du défunt, devenue veuve après trois mois de mariage. Qu'on s'imagine la scène de désespoir dont la maison mortuaire fut le théâtre. La désolation de l'auteur infortuné de la fatale méprise qui avait eu un aussi tragique résultat, était immense: il avait d'abord disparu, et on eut mille peines à le retrouver et à l'emmener de mettre lui-même fin à ses jours. Léonard Périlloux était âgé de 30 ans environ et exerçait le métier de tonnelier.

Nous empruntons au *Louisianais* ce qui suit :

—Il paraît que le *Sentinel* de M. G. E. Bovee, qui *se spécialise* cette, disait-il hier avec emphase, vient de mériter l'honneur du *contrat officiel*.

En vérité, nous ne lui envions point cet honneur. — Bovee qui, heureusement pour ce vieux nom que nous portons, n'a pas été mêlé par le *Louisianais*.

M. G. E. Bovee est rentré en grâce auprès de l'Excellence Kellogg. M. Bovee remonte sur l'eau. C'est dans l'ordre, et personne n'en s'en étonnera, puisque M. O. F. Hunsacker descend, et que notre paroisse, où la véritable voix du peuple n'est plus un farouche et sincère, a miséralement jetée depuis sept ans de Bovee à Hunsacker, de Hunsacker à Bovee, du mieux de Charybde à Scylla et de Scylla à Charybde, avec une fatalité étrange que rien ne peut conjurer, et comme satellites indigues et gens sans vertu, nous étions tous condamnés à tourner éternellement autour de ces deux astres là, dans le plus vicieux des cercles vicieux.

L'Honorable Bovee — *modus loquendi* — toujours modeste, continue dans encore les fonctions de journaliste officiel, de maître de poste, de membre, trésorier et secrétaire du Bureau des Ecoles, et aussi d'accusé par le grand jury de la paroisse.

La Législature aura-t-elle une heure de dignité et de justice, et faut-il espérer que nos législateurs balayeront l'odieux monopole du *printing bill*, cette vieille intriguté qui rend la presse vile et les journalistes serviles et rampants? — Nous en doutons. L'iniquité convient à tant d'hommes, et tant d'hommes font du servilisme une vertu!

M. Dickerson, paraît-il, est le Co. de M. G. E. Bovee.

Deux illustres journalistes, n'est-ce pas?

M. Estilette, l'Orateur dit conservateur, aurait changé le contrat en question.

M. Estilette, les conservateurs de St-Jacques vous remercient personnellement. Vous avez tenu compte de leurs vœux, si vous avez fait cela.

—La fête littéraire et musicale de dimanche dernier, au collège Jefferson, a été certainement l'une des plus brillantes données jusqu'à ce jour par nos intéressants collégiens. La grande salle du collège ne pouvait contenir l'affluence de parents, de visiteurs et de curieux. La Nouvelle-Orléans y était représentée, Donaldsonville y comptait de ses meilleurs citoyens, St. Jacques s'y faisait remarquer, et Gentilly y fournissait en masse. C'est que le collège Jefferson, pour nous autres, est le fleuron de Gentilly. Notre ville existerait à peine sans le Collège et sans le Couvent, bien que trois journaux semblent mettre en doute l'existence hors de doute et de discussion.

Nous disons donc que la fête a été brillante et la foule nombreuse.

Nous y avons entendu d'excellents musique. Ce qui prouve que les Pères Maristes, tout en ne négligeant point les études sérieuses et scientifiques qui font les hommes, comprennent que l'éducation n'est achevée et complète que par les arts qui rendent la vie agréable. Et puis un système d'éducation n'est vrai qu'à la condition d'être varié.

Nôtre pas savant, c'est être pédant; et nos enfants ont besoin, à certaines heures, d'oublier le livre, de se reposer du cadre, et de s'ébattre dans la fête décente et joyeuse qui convient à leur âge. Le chant après le travail, ou le chant comme interrompe le entre deux semestres laborieux, c'est bien et c'est logique.

Nos braves collégiens ont également joué un drame, et avec assez de vérité pour mouiller les yeux de quelques spectateurs sensibles, et enthousiasmer ceux qui n'ont vu et ne verront peut-être la représentation d'un drame qu'à St-Jacques.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Nouvelle Iberia* :

—HAUTES EAUX.—Il n'y a jusqu'ici aucun sujet d'appréhension à cet égard dans notre région, excepté peut-être sur les rives du bayou. Toutefois, comme la prudence est la mère de la sureté, nos habitants ont fort sagement agi en construisant des levées de protection dans les parties de l'Atchafalaya et du bayou Teche, qui y sont à quelque degré exposées.

—TEMPS ET RÉCOLTES. — La saison s'est, depuis un mois, montrée on ne peut plus favorable pour tous les travaux des champs. Le temps sec a duré assez de temps pour permettre à nos habitants de compléter les premiers travaux de labour, d'ensemencement et de culture; et juste au moment où tout était prêt, une pluie bienfaisante est venue hâter la croissance et la germination des récoltes, suivie qu'elle a été d'un temps chaud et couvert, ce qui a lieu au moment où nous écrivons; c'est en vérité un temps choisi. Aussi tout promet on ne peut mieux. Les récoltes déjà levées ont commencé à croître avec rapidité. Celles à venir sont dans d'excellentes conditions. Les champs sont en parfait état. En un mot, jamais, à notre connaissance, les apparences n'ont été meilleures.

—PHARMACIE A LA BAIE ST-LOUIS.—Nous appelons l'attention sur l'annonce que publie aujourd'hui dans l'*Abeille* M. Edgar Delery, pharmacien à la Baie St-Louis. Il ne tient que des médicaments de choix, parfaitement purs, frais et authentiques, provenant des premières maisons du Nord et d'Europe. Les touristes qui vont passer l'été à la Baie n'ont donc rien de mieux à se munir de médicaments. M. Delery a aussi un bel assortiment de parfumerie fine, de cigares de la Havane et du pays, cigarettes, tabac à fumer, &c. Ses prix sont très modérés.

☞ Avec 50 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

—PROJET DE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE GRATUIT A NEW-YORK.—Les *Times* parle d'un projet dont la réalisation doterait la ville de New-York d'une grande école de musique, où l'enseignement serait gratuit. Un riche propriétaire du haut de la ville a fait un testament par lequel il laisse toute sa fortune, c'est-à-dire près de cinq millions de dollars, pour fonder cette école. Un million serait affecté à la construction d'un vaste local, dans Madison avenue, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hippodrome Barnum. Le *Times* ne publie pas le nom du futur donateur.

Nous empruntons au *Figaro* les énormités suivantes :

Christian, à la réputation de trouver un mot par jour. Voici une des dernières cambrioleuses que le farouche clown de *Gerseïde* a jetées à la face des spectateurs de la Gaîté.

Il dit à l'un de ses camarades :

"Si tu achetais un chien.... 30 francs, par exemple, et que tu vendisses lui donner une valeur de 1,000 francs, sais-tu ce qu'il faudrait faire?

—Ma foi, non, répond le compère.

—Eh bien! tu vas voir comme c'est simple.... Tu lui fais avaler un franc.... crac! il tombe malade, il a des nausées et.... *il vomit le franc!*....

Deux autres farceurs du même genre, Danbray et Bonnet, des Bouffes, font cinq que soir la parade dans la *Princesse de Trébizonde*, en s'adressant les questions les plus saugrenues.

Voici une baliverne que nous leur envoyons pour qu'ils l'ajoutent, si elle leur plaît, à leur brillant répertoire :

—Quelle différence y a-t-il entre les quatre fils Aymon et Ulysse?

—C'est que les quatre fils Aymon avaient un cheval pour quatre et Ulysse un cheval pour Troie!....

—Une scène de mœurs de village, recueillie par le *Figaro* :

Deux paysans qui ensemble une querelle violente.

Au moment du paroxysme, l'un des deux, emporté par la fureur, décrocha son fusil de la cheminée, l'arme et ajuste son voisin.

Il va commettre l'assassinat.... Un ami l'arrête tout à coup.

—Un coup de feu! la chasse est fermée! La garde-champêtre m'arrêt qu'à venir!

Le paysan pesait intérieurement son fusil en place.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA.

Nous lisons dans l'*Echo du Canada de Fall River, Massachusetts* :

L'étranger qui parcourt nos campagnes Bas-Canadiennes, en demande invariablement comment il se fait, qu'après un siècle de domination anglaise, nos populations aient pu conserver aussi vivace et aussi encompre de jeunesse cette langue française, telle qu'elle était parlée et écrite par nos ancêtres.

Il est convenable que les Anglais sont des maîtres qui n'entendent pas à rire avec la discipline gouvernementale. La persuasion, chez eux, n'occupe qu'une position mise quand il s'agit de révéillatemer une province conquise; demandez plutôt à l'Irlande qui en sait quelque chose et de pertinémiens.

Le Canada français a inscrit sur les pages de son histoire contemporaine, le texte de plusieurs lois demandées de la couronne britannique qui sont là pour prouver, que si nous parlons encore français, nous ne devons certainement pas en remercier les Anglais. A bataille rouge, qui eut, depuis 1763, une gouverné le pays jadis connu sous le nom de Nouvelle-France.

Les Anglais, ces fières Canadiens, avaient eu à lutter et Normands et chacun sait que ces gens-là ne travaillent pas avec l'amour du pays natal et de tout ce qui les y rattache.

En dépit des Anglais et des lois anglaises, on a donc maintenu, au Canada, à parler français, à penser français et à agir en conséquence.

N'en déplaise à MM. les hauts-jeunes! Nous nous trompons, en effet, nous ne pas du tout; mais qu'importe!

On force un homme à faire ce pour tant bien que mal; mais quand il s'agit de changer les mœurs, c'est autre chose. Et ces Canadiens Bretons surtout, qui ont la tête aussi dure que les idées anglaises sont le cœur, quand par hasard ils en ont un — ce qui nous semble douteux après avoir la attentivement l'histoire de leurs nombreuses conquêtes en Amérique et en Asie.

Toute la population de langue française, au Canada, se cramponne à sa langue comme à la seule planche de salut qui lui reste pour conserver son autonomie.

Les Canadiens-Français, depuis la 1867, date mémorable de l'éréction des provinces britanniques de l'Amérique du Nord en puissance fédérale, sont à la merci de la majorité anglaise écrasante qui commande à Ottawa.

Nos lois se fabriquent à l'anglaise; ce qui est très bien pour la majorité des chambres, mais ce qui est quelquefois très mal pour la minorité française.

Témoin, la question Riel.

Malgré l'usage facultatif du français qui est permis par les règlements, que peuvent faire nos députés dans la discussion des intérêts généraux du pays? Les trois quarts de représentants ne les comprennent point par s'ils parlaient français. Aussi, leur faut-il, bon gré mal gré, s'ils veulent produire l'impression voulue, se servir de la langue parlée par la majorité.

Mais comme règle générale, — nous pourrions dire à bien peu d'exception près, — nos hommes publics Canadiens-Français tiennent à leur langue avant tout. Nous en avons tous les jours de nobles exemples.

Mais si vous voulez voir jusqu'à quel point le patriotisme peut conserver chez un peuple conquis, l'amour de tout ce qui touche à une nationalité envahie de toutes parts par l'élément étranger, visiter nos campagnes.

Chapeaux bas, Messieurs! devant ces figures légendaires de nos braves cultivateurs, qui ont encore à apprendre à balbutier les premiers mots de la langue de leurs vaisqueurs, après 115 ans d'oubli de la part de la mère-patrie et d'intolérance étudiée chez leurs maîtres anglais.

Visitez nos villages! Adressez vous en anglais au grand-père pentenaire ou à l'enfant qui commence à bégayer. On vous regarde d'un air étonné en branlant la tête: on ne vous comprend pas!

Par chance, le magister ou le curé du village pourront à l'aide d'un dictionnaire vous servir d'interprètes; mais n'en soyez pas trop certain!

La langue qu'on parle et qu'on veut parler est celle que parlaient nos pères de la Bretagne et de la Normandie. Et l'Anglais est encore regardé, aujourd'hui, dans les campagnes du Bas-Canada, comme à Brest, comme à Calais, comme à Cherbourg, en général partout de tout ce qui porte un nom français.

Ce sentiment est peut-être tempéré par l'habitude d'entendre et de voir continuellement des uniformes de l'armée britannique, mais il n'en existe pas moins à un degré presqu'incroyable pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'en convaincre de visu.

Demandez au vieillard Canadien de vous raconter les exploits de ses ancêtres.

Et vous entendrez toujours des récits dont l'héroïsme et le flottonnais font frémir comme ennemis historiques du Canadien-Français.

Nos pères s'ultivaient jadis terre chaque saison sur les féroces tribus de l'Est, poussées par les puritains de la Nouvelle-Angleterre, ne viendraient pas, du jour au lendemain, mettre tout à feu et à sang et détruire au un jour les fruits de travail de toute une année.

Et ils s'en souviennent encore aujourd'hui.

Voilà peut-être une des raisons qui les porte à rester français.

Puissent ces souvenirs se transmettre intacts dans les cœurs de nos enfants, s'ils peuvent avoir pour arrêts de tenir en échec l'anglification dont nous sommes menacés de toutes parts par l'immense majorité des races anglo-saxonnes sur le continent américain.

NICOUPS D'ÉTAT NI RÉVOLUTION.—A la distribution des récompenses aux délégués des Sociétés savantes, qui a eu lieu aujourd'hui à la Sorbonne, M. Wallon a prononcé un discours dont nous reproduisons ci-après le passage principal. Le ministre de l'instruction publique a été fort applaudi,—et c'était justice,—à la suite de cette claire et sincère explication des événements politiques qui viennent d'aboutir à l'institution d'un gouvernement défini.

Il n'y a pas eu, en effet, de programme qui vaille celui-ci: *Ni coup d'Etat, ni révolution.*

Ainsi, Messieurs,—a dit le ministre,—rien n'a suspendu l'activité et le zèle de nos savants; et le concours de l'Etat ne les a pas manqué au milieu même des temps les plus difficiles. Vous pouvez donc l'attendre avec plus de confiance dans la période plus calme où nous entrons.

La République, que l'Assemblée a trouvée établie en fait, au milieu des désastres de l'invasion, sur les ruines de l'empire, vient de recevoir par le vote des lois constitutionnelles, un caractère plus régulier. Sans fermer la porte aux réformes, aux transformations même de ce régime, selon que la volonté du pays, régulièrement exprimée, en disposera, l'Assemblée nationale a voulu qu'il fût en lui, par le jeu même des institutions, la puissance de durer; ne proscrivant que deux choses qui ont été le fléau de notre histoire contemporaine: les coups d'Etat et les révolutions.

Les pouvoirs déjà conférés pour sept ans à M. le maréchal de Mac-Mahon se trouvent, par le fait de ces lois, fortifiés dans leur exercice, étendus même dans leur durée possible. Sous son gouvernement loyal et ferme, la France peut donc avoir cette sécurité dont elle a besoin pour se relever par le travail.

LES CANDIDATURES SÉNATORIALES EN FRANCE.—L'*Echo* continue à suivre avec attention le mouvement qui se produit dans les départements au sujet des futures élections pour la Chambre haute:

Dans la Charente-Inférieure l'Alliance libérale portera MM. Dufaure, Eymery et Lemercier, ancien maire de la Rochelle. Les impérialistes présentent MM. Le Roy de Loulay, Rivalle et Fournier, également maire de la Rochelle sous l'empire.

Dans la Gironde, on désigne des présidents:

S. Em. le cardinal Donnet, ancien sénateur. M. le baron Jérôme David, ancien ministre de l'empire; M. Hubert-Delisle, ancien sénateur; M. Armand, membre du conseil général de la Gironde.

—Avec les fêtes de Pâques s'ouvre la saison des pèlerinages de Lourdes. C'est le diocèse de Bayonne qui a inauguré, mardi, ces manifestations. Il n'a pas fallu moins de *neuf* trains pour amener les *six mille* pèlerins venus du Béarn. On a remarqué ainsi un pèlerinage de Vic-Bigorre, composé de plusieurs centaines de personnes.

—Nous avons publié ces jours derniers une correspondance de Marseille, adressée au *Messager du Midi*, donnant des détails sur le nombre considérable de faux billets de banque qui circulent à Marseille, sur le lieu de fabrication de ces valeurs et sur la saisie d'une grande quantité de caisses renfermant de faux billets, faite par la douane de Calais.

Le *Petit Marseillais* déclare savoir de source certaine qu'il n'y a pas eu de saisie à Calais; que le lieu exclusif de production des billets faux est, non pas l'Angleterre, mais bien l'Espagne et surtout la ville de Barcelone, où se fait à peu près publiquement le trafic de ces billets et de la fausse monnaie.

Le même journal signale à l'attention de la population les pièces d'or de 20 fr. à l'effigie de Napoléon III et les pièces de 25 fr. à l'effigie d'Isabelle, comme étant plus dangereuses encore que les billets à cause de la fidélité avec laquelle ces pièces sont imitées.

—D'après les dernières statistiques, la population du Japon s'élevait, à la fin de l'année 1873, à 33,398,897 habitants; en 1874, elle n'était que de 33,160,825 habitants, ce qui donne une augmentation de 198,072, en faveur de l'année précédente.

—Entendu par le Sphinx dans le jardin des Tuileries :

Trois promenades causent du retour des hirondelles.

—En France, dit l'un, il est à remarquer que l'on porte à ces oiseaux une certaine vénération.

—C'est comme en Allemagne, ajoute le second, ce sont les cigognes qui ont le plus de sympathie.

Et le troisième, avec un sourire :

—En Belgique, ce sont les Flamands.

—La série des Cham du dimanche, au *Charivari*, est cette semaine plus pauvre que les autres; voici cependant une amusante légende :

Le dompteur Bidel et un médecin sont devant une cage où un lion fait une figure atroce :

—Docteur, je vous ai envoyé chercher pour soigner ma lionne.... Vous m'êtes recommandé par un de vos confrères.

—Je m'en doutais.

LA MODÉRATION ALLEMANDE.

La *Tribune*, de Berlin, publie sous la date du 5 avril un article que nous reproduisons faute qu'il mérite d'être lu par les publicistes français :

"Le gouvernement allemand agit le plus [illegible] pour le succès [illegible] sur le droit de la guerre [illegible] n'a pu constater que peu [illegible]

Mais ce n'est pas [illegible] de Saint-Pétersbourg a reçu une importance plus élevée, par l'achèvement de la réorganisation de l'armée française. Dans les transactions internationales à venir, l'Allemagne cherchera à borner le [illegible] tandis que le principe fondamental de l'organisation militaire française est juste le contraire, et tend à réunir sur les champs de bataille des masses énormes. Ensemble, elles composées d'éléments peu disciplinés. On y reconnaît l'esprit de [illegible] pour [illegible] l'accroissement des Français. Le gouvernement de la France paraît vouloir [illegible] toutes les forces du pays, après la guerre de revanche! Consciemment ou non de cette [illegible] bornée, le [illegible] ont observé attentivement le discours de la foi sur les [illegible] et la vote accéléré de cette loi.

On pense que les Français seront prêts en 1877, mais si leur pensée ne se contient pas aussi longtemps, l'Allemagne sera prête avant eux.

LA POSITION DU PAPE.—Selon la *Germania* de Berlin, le pape, dans une conversation récente, aurait exprimé les idées suivantes :

Le système adopté par les gouvernements libéraux contre la religion chrétienne et qu'on voudrait mettre en pratique sur la terre entière, sera obligé d'exécuter des choses bien plus fortes que la loi des garanties, si l'on veut atteindre le but que l'on s'est proposé. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on s'imagine que le pape attend la permission d'une autorité temporelle quelconque, si puissante qu'elle soit pour parler aux Etats sur des questions de foi et de morale, pour féliciter les âmes fortes et pour fortifier les âmes faibles.

Le pape ne reconnaît aucune révolution comme légitime ou comme permise; il exhorte à la patience et à l'obéissance en tant que cette obéissance n'enfreint pas les commandements de Dieu. La foi est un immense tout dont on ne saurait abandonner une partie pour garder le reste.

"Je comprends, a ajouté Sa Majesté, que ceux qui n'ont pas une idée bien claire des croyances catholiques, ne se rendent pas facilement compte de cela. Mais c'est précisément à cause de cela, que ceux à qui le Tout Puissant a confié la mission de gouverner les peuples, devraient se donner la peine d'apprendre à connaître à fonds les différentes religions de leurs peuples, pour savoir où se trouve la limite à laquelle l'obéissance avengle cesse de se concilier avec la conscience d'un chrétien."

—Les journaux de Nantes ont reçu la note suivante :

Le maire de Nantes vient d'ordonner la fermeture du Grand-Théâtre. L'inexécution des engagements des directeurs, l'état d'abandonné où cet tombé le théâtre conseillaient cette mesure; le juste mécontentement du public, faisant présager des désordres qu'il importe de prévenir, l'a rendue nécessaire.

—On nous écrit de Marseille, le 3 avril :

"Décidément Marseille devient le rendez-vous des aventuriers de haut parage. Vous n'avez pas oublié le procès de la fausse archiduchesse qui vient, en ce moment même, en appel devant la cour d'Aix.

"Une autre affaire du même genre va se dérouler, dans une semaine ou deux, devant notre tribunal correctionnel. Une dame ayant un nom des plus vulgaires, Mme Tonn, et se faisant appeler Mme de Bourgé, est parvenue à gagner la confiance de plusieurs familles nobles de Marseille en compagnie du sieur Clemeyrolles qui passait pour son mari.

"La dame Tonn et le sieur Clemeyrolles sont prévenus, le premier de faux et escroquerie, la seconde, d'escroquerie de titres nobiliaires, d'abus de confiance et d'escroquerie. Ils auraient, à l'aide d'un crédit imaginaire et de relations fantastiques avec les régions officielles, entraîné dans leur entreprises financières assez considérables des personnes de notre meilleur monde. On cite un des plus grands noms de notre vieille noblesse de Provence.

"L'instruction de cette curieuse affaire, confiée à M. Verdun, est aujourd'hui terminée. J'y reviens, dit-on, des révélations fort piquantes.

"L'affaire du faux évêque du Canada, qui disait être fils d'un lord Parker, s'instruit aussi très activement. Il paraît que ce prétendu prélat est un simple commis-voyageur. Il avait revêtu l'habit épiscopal pour mieux tromper son monde."

—On travaille en ce moment, à Lille, à monter les pièces d'une invention due à un constructeur de cette ville qui fut un des compagnons de Godard, dans une de ses dernières ascensions. Il s'agit d'un aréomat en fer-blanc, laminé avec un soin extrême, et auquel on est parvenu à donner la ténuité d'une feuille de papier. L'appareil, qui est d'une contenance de 2,000 mètres cubes et muni de soupapes de curiosité perfectionnées, sera probablement tout à fait monté demain. On comprend les immenses avantages de ce système, si l'essai réussit; imperméabilité absolue, pas de déperdition de gaz, solidité extrême. Mais réussira-t-il? Voilà la question. En tout cas, la tentative n'en est pas moins des plus intéressantes.

—Le *Journal officiel* publie un décret, en date du 6 avril, par lequel les électeurs de la Guadeloupe sont convoqués pour le dimanche 4 juin prochain, à l'effet d'élire un député à l'assemblée nationale, en remplacement de M. Melvil-Bloncourt, dont la déchéance a été prononcée par l'assemblée nationale dans la séance du 9 décembre 1874.

DES CIGARES QUI N'EN SONT PAS.—Dans un procès récemment jugé en Angleterre, on découvrit qu'un marchand de tabac fabriquait ses cigares de la façon la plus frauduleuse.

Les produits vendus par cet honnête industriel ont été soumis à l'analyse, et on a découvert qu'un cigare vendu par lui contenait 74 00 de feuilles de tilleul, 4 00 de poudre à canon, de 11 à 18 00 de tabac: le reste du cigare était fait de vieux morceaux de papier, coloré de manière à imiter l'herbe odorante.

En d'autres termes, ceux qui fumaient des cigares de ce genre respiraient la fumée de deux parties de tabac, de donze parties de feuilles de tilleul et d'une partie de poudre à canon.

S'il n'y avait pas ce dernier ingrédient, on pourrait croire que cette falsification est faite dans l'intérêt de ceux qui ne veulent acheter que des cigares bon marché.

Toutefois, cette explication de la fraude tombe à faux, si l'on considère que les cigares en question contiennent de la poudre à canon; un dépôt considérable de ces cigares serait un véritable danger pour les environs, si le feu y prenait.

M. Victor Massé a lu le mois dernier, à l'Académie des beaux-arts, un éloge d'Auber, d'où nous détachons une anecdote intéressante sur le célèbre duo: *Amour sacré de la patrie.*

Un fait assez ignoré, je crois, c'est qu'à chaque représentation on ne chante jamais que la moitié de ce morceau. Il y a une dizaine d'années, quand on reprit la *Muette*, sous les yeux même d'Auber, on voulut rétablir le duo dans son intégrité. M. Emile Perrin, le directeur-artiste, et les musiciens chefs de service s'élevaient avec force contre une mutilation qui détruisait tout équilibre, tout symétrie musicale. Auber seul fut d'un avis contraire, et, parodiant la réponse de la femme de Sganarelle, il disait en souriant: "—Il me plaît d'être battu!" Puis, avec plus de sérieux, il ajoutait: "—Toute la salle redemande le duo parce qu'il est court; si vous rétablissez la seconde partie, il devient long.... Alors plus de succès, plus de *bis*. Décidément, je maintiens la coupure!"

En cette occurence, Auber avait-il tort? Je ne cherche pas à me prononcer, mais, à coup sûr, il agissait en homme connaissant le théâtre et le public.

CURIEUX EXEMPLE DE LONGÉVITÉ EN ANGLETERRE.—Il y a quelques jours, un peintre français, M. Wandek, célébrait son 109e anniversaire.

Il doit vivre quelques années encore avant de pouvoir rivaliser avec un vieux mendiant anglais, Thomas Parr, qui se maria à 120 ans, qui, né dans le quinzième siècle, mourut dans le dix-septième, qui vit dix rois, Edouard IV, Edouard V, Richard III, Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie, Elizabeth, Jacques Ier, et Charles Ier. Il aurait pu vivre davantage, si lord Arundel ne l'avait amené de son village à Londres pour l'exhiber à la cour. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, son grand âge lui a valu une place à Westminster, à côté d'autres des poètes.

Thomas Parr n'est cependant pas le plus vieil Anglais dont l'histoire ait enregistré la longévité exceptionnelle. Lorque le fameux Turkeul mourut à Malmesbury, il avait cinq moines centenaires. Le père Claventald, le plus âgé, mourut en 973, dans sa cent soixante-neuvième année. Le père Swarling décéda à l'âge de cent quarante-deux ans. Le père Tuegar n'avait que cent quinze ans à sa mort. Les deux autres ne paraît être parvenus, malgré ses rappelaient l'abbé de Croyland, tué par les Danois en 870.

Un ancien chroniqueur cite encore un évêque de Saint-David qui passe de vie à trépas, vers la fin de la même époque, à l'âge de cent soixante ans.

Ajoutons enfin, sur la foi du chancelier Bacon, certaine dame Osmond, se contemporaine, qui vécut son siècle et demi, qui dépose avec lucidité devant la justice sur des faits antérieurs d'un siècle, qui avait conservé la plénitude de ses facultés mentales et, chose unique, à qui les dents repoussèrent à plusieurs reprises.

—Un mot charmant d'un homme de cœur qui ne comprend le bonheur que pour autrui ou avec autrui:

"Quand je fais des châteaux en Espagne, je commence toujours par la chambre de l'ami."

☞ Avec 50 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

LA GUERRE DÉCLARÉE AU ROI DE MONACO.—Sous ce titre: le *Bombardement de Monaco*, on envoie de Nice, 31 mars, au *Salut public* le singulier récit qu'on va lire, et dont on comprendra que nous le prenons pas la responsabilité:

"Vous savez, [illegible] Monaco [illegible] Le prince [illegible] dans une [illegible] ne négociant et armateur de navires. Il a acquis dans le commerce une fortune considérable. Il avoue franchement être décidé à faire la guerre au prince de Monaco, [illegible] entre deux [illegible] de marchandises [illegible] dont il a été victime [illegible] Je ne [illegible] injustices et les quelquefois malhonnêtes dont il se sert à l'égard de certains négociants [illegible] dont il se plaint, sans me livrer à aucun appréciation.

"M. Hermann Heim n'a pas voulu se soumettre à l'obligation de demander une [illegible] pour entrer dans le salon du Casino de Monaco. Il prétend que c'est dégradant et déshonorant de demander une [illegible] et son qualité pour pouvoir résider dans un pareil établissement. Les gardes du Prince ne se [illegible] de violation en en faisant de la maison [illegible] de vivre alternativement [illegible] et [illegible] prison qu'il a subie [illegible] l'offre faite par lui d'une portion de [illegible] fr., en rente italienne, pour [illegible] vingt-neuf ans.

"M. Heim, depuis la sortie de prison, et il semble avoir beaucoup souffert, n'est préoccupé que du [illegible] satisfaction, il [illegible] pas exercer une vengeance [illegible]

"Il demande au prince de Monaco trois choses:

"1° Le paiement d'une somme de quelques [illegible] qu'il consacrera à des œuvres de bienfaisance.

"2° La révision et la rectification du jugement en vertu duquel il a été mis en prison.

"3° La condamnation à un travail forcé infligé au commissaire qui a procédé à son arrestation.

"Si cette sommation reste sans résultat et sans résultat, M. Heim viendra [illegible] la nuit embarquer, en face du Casino, un bateau à vapeur armé de pièces de [illegible] et chargé de [illegible] sur la splendide Casino de Monaco et de détruire le palais, et riche en curiosités, du prince Charles.

"Ce qui [illegible] les termes [illegible] de cet ultimatum, publié par le *Revéillon des Alpes-Maritimes*, et je ne porte garant de leur exactitude pour [illegible] sortie de la bonbonnière de M. Heim lui-même.

"Interrogé sur la [illegible] de cette sortie et son plan de bombardement, M. Heim n'est tenu sur la réserve et m'a fait comprendre que le conflit devait [illegible] sur ce point. Je n'ai pas insisté d'avantage."

L'ESPRIT DES AUTRES.

Dans une curieuse étude de M. Léon Cahen, que publie la *Revue politique et littéraire*, nous trouvons d'intéressants fragments de la poésie persane, au temps des [illegible]

Ce sont les œuvres de Khayam, le [illegible] poète-*Sonl* (c'est-à-dire "[illegible] d'étoffes de laine").

Elles se quatrains écrit au temps des croisades, des conquêtes et des armées, et songez à toute la vigueur que la traduction lui fait perdre, en passant de la riche langue persanne en français!

J'ai vu, sur les murs de la ville de Thous, un oiseau posé devant le orbes de Mr. Kayoun. L'oiseau disait à ce orbes: "Ils! que sont donc devenus les traits des sapeurs de la gloire et le son du clairon.

Khayam était un désenchanté.

Prenez-toi, dit-il, des damnées, du vin et une charmante aux traits de bouri, si bouri il y a ; cherchez une belle aux sourcils rante, au bord du gazon, car il y a, et ne demande rien de mieux: ne discoupe plus de cet enfer obscur, car, en vérité, il n'y a pas d'autre paradis que celui que je l'indique, et pareille il y a.

Un moderne n'a-t-il pas dit, dans un accès de dévotion :

"Mon Dieu, si tu existes, sauve mon âme, si j'en ai une!"

Voyons, pour finir, ce que Khayam nous dit de l'autorité et des grands de ce monde :

Voie-tu ces deux ne trois imbéciles qui tiennent le monde entre leurs mains, et qui, dans leur candide ignorance, se croient les plus grands de l'univers? Ne t'en inquiète pas, car, dans leur extrême contentement, ils considèrent comme hérétiques tous ceux qui ne sont pas comme eux.

Quel révolutionnaire que ce *Sonl* !

Le *Charivari* cite, à propos de Mélingue, la façon juste dont un critique dramatique, que, qu'il ne nomme pas, recevait un jour de torte :

X.... avait été très sévère pour Mélingue lors de ses débuts au Théâtre-Historique.

—Vous ne l'avez peut-être pas vu dans son rôle de d'Artagnan? lui dit un ami du comédien; venez l'entendre, et après vous vous prononcerez.

—Soit!

Et l'on partit pour le théâtre.

Mélingue joua de la plus brillante façon; bref ça si bien que M. X.... cédant à un mouvement de sincérité, l'applaudit avec force.

—Vous voyez bien que vous applaudissez, lui dit l'ami qui l'entraînait.

—Je n'applaudis pas.... seulement ma main gauche administre une correction à ma main droite, pour la punir d'avoir écrit mon dernier feuilleton.

—Le *Figaro* nous révèle une ancienne méthode d'enseignement dramatique :

Ah! voilà un chien!

Cette phrase si simple a disparu du répertoire de l'enseignement dramatique. Elle n'a jamais fait partie des études du Conservatoire, car M. Samson, ni Régnier ne l'ont adoptée. Mais plus d'un grand artiste contemporain s'en rappelle.

Elle a été mise à la mode par feu Delsarte, l'éminent professeur de chant et de diction.

Voici comment il procédait :

Il faisait dire: *Ah! voilà un chien!* avec une quantité infinie de nuances:

1 La peur du chien;
2 L'amour du chien;
3 Le mépris du chien;
4 L'appel du chien;
5 La menace au chien;
6 L'étonnement de voir un chien;
7 Le regret de voir un chien, etc.

Avec ces différentes impressions, un comédien peut traduire tous les sentiments, disait Delsarte, les impressions, les [illegible] mille et les [illegible] d'Ovide; les [illegible] de Jocrisse et les mièvreries de Célimène.

Delsarte a eu des élèves devenus illustres: Duprez, Rachel, Mme Miolan-Carvalho.

Il disait souvent de Rachel, à laquelle il manquait l'accent du cœur:

—Elle aura cramoisie et battre le chien ... elle ne saura jamais Phèdre!

Cueillons quelques fleurs dans les plates-bandes des grands et des petits poneurs de la capitale "de la nation la plus spirituelle de l'univers":

—La jalousie est l'art de se venger sur autrui de tout le mal qu'on se fait à soi-même.

—Les gens qui nous font du mal disent toujours que c'est pour notre bien.

—Les "châteaux en Espagne" sont les édifices qui nous coûtent le moins à construire.... mais le plus à détruire.

—Il est plus facile d'être bon pour tout le monde que pourquelqu'un.

—La mobilité des femmes les fait échapper à beaucoup de malheurs. Les oiseaux ne se savent que par leurs ailes.

—*Axiome social.* — Tous les hommes sont égaux jusqu'à la tête exclusivement.

—Les étrangers vont chez eux, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Vienne, à Berlin même; mais ils *revient* à Paris.

—Lafitte a commencé sa fortune en ramassant une épingle; au bout de quelque temps il avait fait un pelote. — Maintenant, on fait d'autant mieux un pelote que l'on est plus fêlé.

—C'est naturellement en jouant dans les cercles qu'on est exposé à perdre des sommes rondes.

—Les verbes neutres ont de la chance, — ils n'ont pas de passif.

—Il y a des gens qui ne boivent que du petit bleu et cependant ils voient tout en rose.

—Un ouvrier qui chôme est bien vite sur la paille.

—Pour les épicrèmes, vider un verre, c'est remplir un estomac.

—Les cartes ont été inventées pour amuser le roi Charles VI, qui avait perdu la tonne.

—Le mariage est l'acte le plus sérieux de la vie. Aussi le jour où l'on se marie l'on n'est pas à la noce.

—Un joli mot d'Amédée Achard, cité par la chronique du *Monde Illustré* :

On causait des femmes, de la coquetterie et des progrès du maquillage.

D'aucune s'indignaient.

—Moi, dit Achard, du moment où nous leur faisons de la beauté une condition vitale, je trouve qu'elles sont parfaitement dans le droit de légitimer [illegible] recourant à tous les artifices possibles.

—Cependant...

—Il n'y a plus de cependant: Les parfumeurs, ce sont les armuriers pour femmes.

Autre mot tiré de la même chronique, signée: Pierre Véron.

Un monsieur en rencontre un autre sur le boulevard.

On cause:

—Et Armand, qu'est-ce qu'il devient?

—Entendu deux jours.

—Comment! Qu'est-ce qu'il a eu?

—Que voulez-vous? Il avait vingt-quatre ans; avait bonne d'un million; il adorait le plaisir.

—Compris: il est mort de